



DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :

Taux TEOM 2016

Décision n° 16 04 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille seize, le jeudi vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Christian Dragoni, Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy, Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Messieurs Jean Nicolas, Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Martine Brun par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri.

Absents excusés : Messieurs Cyril Piazza, Michel Lottier, Mesdames Edith Lonchamp, Béatrice Ellul.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance

Vu les articles 1609 quinquies C, 1609 nonies B, 1609 nonies C, du code général des impôts,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 7 avril 2016,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président chargé des finances,

**Le conseil communautaire, oui l'exposé du président,
après en avoir délibéré,**

Décide de maintenir, pour 2016, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 14,28 % pour toutes les communes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Nombre de conseillers en
exercice : 36

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20160428-160414-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2016

